

Alain Berset, Peter Tschudi

Engagement du Conseiller fédéral Alain Berset en faveur de la médecine de famille

Interview avec le Conseiller fédéral Alain Berset

Peter Tschudi: Selon vous, comment le médecin de famille est-il perçu par le public?

Alain Berset: Les médecins de famille, sont, avec ceux de premiers recours, les piliers du bon système de santé que nous avons dans notre pays. Ils sont considérés par beaucoup de familles comme des personnes de confiance. Les patientes et les patients n'attendent pas seulement un diagnostic mais une écoute. Ils veulent être pris au sérieux et discuter du traitement. Les médecins de famille sont les premiers interlocuteurs pour toutes les questions de santé.

Au cours de ces 18 mois de collaboration autour du Masterplan, nous avons cru sentir que votre cœur battait pour la médecine de famille. Notre impression est-elle exacte?

Mon objectif est que tous les habitants de ce pays puissent bénéficier rapidement de soins de grande qualité lors de maladie ou d'accident. Et ceci est possible grâce à une médecine de base efficiente, dans laquelle les médecins de famille jouent naturellement un rôle prépondérant par leur engagement au quotidien. Mais il faut trouver des solutions pour que ce métier passionnant attire encore les jeunes médecins. Le Masterplan Médecine de premier recours et médecine de base ainsi que le nouvel article constitutionnel visent à promouvoir la médecine de famille et à créer des conditions de travail attractives.

Trouvez-vous que le Masterplan est un instrument a) vraiment fondamental et b) une bonne solution politique par rapport à l'initiative pour la médecine de famille?

Le Masterplan va nous faire avancer de manière décisive. Tous les acteurs importants se sont retrouvés autour d'une table pour développer des solutions reposant sur une large base et qui peuvent donc être mises en œuvre. Cette approche participative a également fait ses preuves lors des discussions concernant l'initiative sur la médecine de famille et le contre-projet. Les initiants connaissent nos projets et savent que les mesures prévues seront réalisées. Notre contre-projet va inscrire dans la Constitution une disposition visant à renforcer la médecine de base.

Les participants aux discussions du Masterplan ont été mis à rude épreuve, avec les impératifs de temps et de succès. Comment l'avez-vous vécu vous-même, vu que le Masterplan se déroulait parallèlement à la procédure parlementaire?

Les discussions ont été intenses. L'échange était constant avec les médecins du comité d'initiative, les cantons, la FMH, les autres partenaires et aussi le Parlement. Pour tous, ce fut une démarche passionnante. Elle nous a permis de suivre l'évolution du projet et d'en mesurer les progrès.

Dans le cadre du Masterplan, comment avez-vous vécu la collaboration et les négociations avec le comité d'initiative «Oui à la médecine de famille»?

L'engagement et la passion des initiants m'ont impressionné. Les médecins de famille se sont beaucoup battus pour leur cause, tout



en étant coopératifs et prêts au compromis. Nous n'avons jamais perdu de vue notre objectif commun de forger une médecine de base efficiente. Et pour y parvenir il était également évident que les médecins de famille ne suffisaient pas mais qu'il était nécessaire de prendre en compte d'autres professionnels avec lesquels ils travaillent en étroite collaboration pour le bien des patientes et des patients.

Vous vous êtes toujours prononcé clairement en faveur d'une amélioration du revenu des médecins de famille et des pédiatres. Pensez-vous que nous devons encore affronter des obstacles pour y parvenir?

Bien sûr que tout le monde n'est pas satisfait par la démarche. Mais on ne peut pas nier que les différences entre médecins de famille et spécialistes sont actuellement très grandes. Pour améliorer l'attractivité du métier, il faut des adaptations qui passent notamment par une meilleure rémunération des prestations de la médecine de base.

Quelles sont les chances de faire accepter le contre-projet direct devant le peuple?

Je suis confiant. Le contre-projet direct devrait être approuvé. Avant la votation, il faudra expliquer aux citoyennes et aux citoyens que notre système de santé a d'importants défis à relever. L'âge moyen de la population augmente avec, en parallèle, une hausse du nombre de malades chroniques. Aujourd'hui nous comptons par exemple en Suisse plus de 125000 personnes atteintes de démence. En 2050, il y en aura 300000. Il est de notre devoir de garantir qu'à

l'avenir, le personnel de santé formé pour prendre en charge tous ces patients soit suffisant. Le nouvel article constitutionnel posera les jalons d'une médecine de base de qualité en prenant les mesures adéquates.

Est-ce qu'au vu de l'évolution démographique, avec le vieillissement de la population, l'accès aux soins sera encore garanti à l'avenir?

Il doit être garanti. Notre tâche est de tout entreprendre pour que les personnes habitant en Suisse puissent être soignées rapidement et bien. L'un des problèmes majeurs est la pénurie de personnel qualifié qui se dessine dans la médecine de premier recours. Dans certaines régions, les médecins de famille ne trouvent pas de successeurs. Les jeunes médecins préfèrent exercer dans des cabinets de groupe plutôt que seuls afin, notamment, de pouvoir concilier famille et profession. Il manque par ailleurs une reconnaissance, en particulier dans les universités et dans la recherche. Le Masterplan en tient compte et propose à mon avis des solutions convaincantes et durables.

Que souhaitez-vous aux Médecins de famille et de l'enfance Suisse? Il faut qu'ils gardent le plaisir d'exercer un métier fascinant. Il n'y a pas beaucoup d'activités impliquant tant de diversité ... si ce n'est peut-être celle de Conseiller fédéral! (rires)

Merci beaucoup pour l'entretien!

Correspondance:
Prof. Peter Tschudi
Institut für Hausarztmedizin Basel, USB
Petersgraben 4
4031 Basel
peter.tschudi[at]unibas.ch



Photos: 1^{er} avril 2006. © Severin Nowacki.